AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Edmund A. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,712—Division A—Attendu que Mme Alphonsine Bougere, veuve de Edmund A. Murphy, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edmund A. Murphy, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Edmund J. Murphy, avocat.

24 fév—24 28—mars 5

Succession de Drew Augustus Outlaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,757—Division A—Attendu que Mme Annie Ellsberry, veuve de Drew Augustus Outlaw, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Drew Augustus Outlaw, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier

24 fév—24 28—mars 5

Succession de Corinne Hullin, veuve de Herman Stuart Cottmam.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,778—Division B—Attendu que James Stuart Cottman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Corinne Hullin, veuve de Herman Stuart Cottman, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

19 fév—19 23 28

Succession de Mme Emma Fike Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,395—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank T. Howard, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

18 fév—18 22 27

Succession de Henry Braun.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,061—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par David Wolbrette, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Félix J. Dreyfous, avocat.

18 fév—18 22 27

Succession de Mme Noemie M. H. Ogden, femme décédée de Frank D. Ogden.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,745—Division D.—Attendu que Frank D. Ogden a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Noemie M H. Ogden, femme de Frank D. Ogden, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier

19 fév—19 23 28

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 55,742—Cour Civile de District, Division E.—Max Wolfson vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession de bien du pétitionnaire Max Wolfson, soit et est par le présent acceptés par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion de ses dits créanciers soit ordonnée, et convoquée et tenue pardevant Joseph N. Wolfson, notaire public, en son bureau, Chambre No 704 Liverpool et London et Globe Bldg., en cette ville, le 22me jour de mars 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que la propriété dudit pétitionnaire soient suspendues et que J. J. Reilly, soit nommé avocat, pour représenter les créanciers absents dans cette affaire

Nouvelle-Orléans, 15 février 1898.

(Signé) F. A. MONROE, Juge

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

24 fév—24—mars 9 22

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 55 754. Cour Civile de District, Division D.—Geo. M. et M. N. Bandich vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétionnaires George M. et Michael N. Bandich soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John G. Eustis, notaire public en son bureau dans le Hennen Building, en cette ville, le 9ème jour de mars 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre leurs personnes et leurs biens soient suspendues et que John L Byrne soit appointé et assermenté comme syndic provisoire des insolvables en fournissant caution en la somme de deux cents dollars.

Nouvelle-Orléans, 16 février 1898.

Signé: N. H RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

17 fév—17 26—mars 9

Jennie Foster, femme décédée de Jos W. Mason.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,740—Division B—Attendu que Jos W. Mason a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Jannie Foster, femme décédée de Jos W. Mason, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier

23 fev—23 27—mars 4

Jacob Bernstein vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55 670—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Albert J Marion, syndic définitif des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

22 fév—22 26—mars 3

Dans l'affaire de la Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48,974—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par le receveur de cette affaire, de ses recettes et déboursés pour le mois d'octobre 1897, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

18 fév—18 22 27

VENTES A L'ENCAN.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE GRANDE OPPORTUNITE

D'ACQUÉRIR QUELQUE

BIJOUTERIE

Des plus grandioses et des plus coûteuses Qui ait jamais été offerte à l'enchère publique.

Argenterie antique et rare.

Bracelets Diamant (Studded).

Grande Epinglette (Sunburst).

Boucles d'oreilles Diamant.

CAFÉ, THÉ ET CUILLERS COUTEAUX, FOURCHETTES, ET NOMBRE D'AUTRES ARTICLES DE VALEUR ANTIQUE.

LE JEUDI, 10 MARS,

A 10:30 A. M.

—A LA—

BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, NOS 629 ET 631 RUE COMMUNE.

Dans l'affaire de la SUCCESSION DE ALICE B. M CLOSKEY, (AUTREMENT) SLATOR.

No 53,155 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Place Commerciale—conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, daté et signé le 21 février 1898, il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 10 mars 1898, à 10:30 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, les articles ci-après décrits, à savoir:

1 service à thé en argent (comprenant 5 pièces), 1 Bracelet en or monté en diamante, 1 Epinglette (Sunburst), 1 paire de Boucles d'oreille en diamants, 1 Bracelet en or monté en diamants 1 plateau antique en métal solide, Cuillers, Couteaux, Fourchettes de valeur, etc., d'après l'inventaire enregistré au bureau.

Conditions—Comptant avant livraison.

24 fév—24 27—mars 3 6 10

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage simple No 1753 rue Philip entre les rues Baronne et Brainard. Deux lots de terre avenue Nashville, entre Prytanée et Perrier. Succession de J. R. Lun.

No 55,463—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, le MARDI 29 mars 1898, à midi, à la Bourse No 629 rue Commune, où sont placés les plans et auxquels on doit se référer, conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, daté et signé le 23 février 1898, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et adressé à William H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre, situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Baronne et Brainard, étant l'ilet No 264, lequel dit morceau ou portion de terre mesurant vingt trois pieds cinq pouces et six lignes (23' 5" 6"') de face à la rue Philip, sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Brainard, de quatre vingt-seize pieds, six pouces et trois lignes (96' 6" 3"') et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Baronne de quatre vingt-treize pieds, quatre pouces et quatre lignes (93' 4" 4"') et une largeur sur la ligne du fond de vingt trois pieds, quatre pouces et deux lignes (23' 4" 2"') le tout plus ou moins ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, et dépendances là dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant. Le dit morceau ou portion de terre est composé d'une portion vers la rue Baronne du lot désigné par la lettre F sur un plan par J. A D'Hémécourt, annexé à un inventaire pris par Oscar Drouet, ancien notaire en cette ville daté le 8 août 1872, dans la succession de Céleste D. Jorc. Les améliorations consistent en un cottage simple portant le numéro municipal 1753 rue Philip, et ayant cinq chambres. Il y a des hangars, citerne, cour en briques, etc.

Deuxièmement—Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 45, borné par l'avenue Nashville, les rues Prytanée, Perrier et Eléonore; les dits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Nashville sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après le devis fait par S. G. De L'Isle, architecte, daté le 18 mai 1893, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, autrefois notaire, le 16 octobre 1894.

Conditions—Comptant; et l'acquéreur devant de plus assumer comme partie du prix d'achat les taxes dues et exigibles pour l'année 1898; aussi à faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente pardevant Charles B. Upton Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

24 fév—24 25 26 27—mars 6 13 20 27 28 29

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE RARE OCCASION

DE FAIRE UN

PLACEMENT PERMANENT ET LUCRATIF.

UN DES COINS D'AFFAIRES LES MIEUX ETABLIS DANS LE Sixième District.

Aussi les Meubles et Mobiliers

A L'ENCAN,

JEUDI 24 FEVRIER 1898.

Dans l'affaire de la succession de Hermann Rolle.

Nos 54,278—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Divisions D.

PAR HECKER & SMITH—J Paul Hecker Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 24 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre en date du 18 janvier 1898 par l'Hon. N. H Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 23?, borné par les rues Magasins, Bordeaux, Camp et Valence et désigné par le No 12 sur un plan fait par C. A. Hedin, voyer, en date du 7 avril 1851, ancien encanteur et mesurant trente pieds à la rue Magasins sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles; le dit lot forme l'encoignure des rues Magasins et Bordeaux et est vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1898, au taux de $25.00 par mois.

Conditions comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1898 en sus et au de à du prix d'adjudication et faire un dépot comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente par devant G. G. Kronenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

MOBILIER.

Un certain lot de meubles de maison, d'après l'inventaire, sera vendu le même jour à 3 heures P. M. sur les lieux rue Magasins à l'encoignure de la rue Bordeaux.

Conditions—comptant sur les lieux.

janv 23 30—fév 6, 13, 20, 24.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Diamants sans limites ni réserve.

Succession de Kate Lewis,

No 54,261.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, le MARDI 8 mars 1898, à la Bourse No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, il sera vendu aux enchères publiques au dernier et plus haut enchérisseur.

Une magnifique paire de boucles d'oreilles en diamant.

Conditions—Comptant sur les lieux.

24 fév—24 25 26 27—mars 6 7 8

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur

Améliorées et Vacantes Des Deuxième et Troisième Districts.

No 833 rue Ursulines, entre les rues Bourbon et Dauphine—Une résidence en briques avec mansarde.

Nos 835 et 839 rue Ursulines, entre les rues Dauphine et Bourbon—Cottage à un étage, etc.

Ilet borné par les rues Manuel, Pauline, Bolivar et Jeanne.

11 lots dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Manuel, Jeanne et Barthelemy.

2 lots sur la rue Union, entre les rues Law et Hope.

Succession de Catherine Amélia Diagon, veuve en première noce de Peter Early et veuve en deuxième noce de Jean Soulagnét.

No 54,926—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR et ESCOFFIER,—Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 813, rue Commune, MERCREDI, le 23 mars 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse de propriétés foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St Charles, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7 février 1898 et signé le 11 février 1898 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée les suivantes décrites propriétés de valeur, à savoir:

1° Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Dauphine, Hôpital et Bourbon, désigné par la lettre C sur un devis dressé par C. A. De Armas, ingénieur civil, annexé à un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire en cette ville, le 28 février 1876, le dit lot mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Ursulines sur 88 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent.

Les améliorations consistent en un cottage ayant trois chambres, une autre bâtisse occupée par un salon de Barbe avec deux chambres, citerne, latrine, hydrant, etc., connus par les numéros municipaux 835 et 839 rue Ursulines.

2° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues URSULINES, HOPITAL, BOURBON et DAUPHINE, mesurant 21 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 126 pieds, 9 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le numéro municipal 833 (ancien 103 rue URSULINES). Les améliorations consistent en une résidence en briques à un étage avec mansardes, ayant 5 chambres et 2 cabinets, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond ayant 2 chambres, une bâtisse dans le fond ayant une chambre, hydrant, puits, latrines, etc.

3° Un certain ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 156 sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le 3 mars 1866, dont une copie est annexée à un acte pardevant Eusèbe Bouny, notaire en cette ville, borné par les rues Manuel, Pauline, Bolivar et Jeanne, lequel dit ilet contient 22 lots et mesurant 244 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Manuel, 244 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Bolivar et 341 pieds 2 pouces et 5 lignes sur chacune des rues Pauline et Jeanne.

4° Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Manuel, Jeanne, Bolivar et Barthelemy, désignée par le No 155 d'après le plan ci-dessus. La dite portion de terre ayant onze lots et mesurant au pied américain) 119 pieds, 4 pouces et 3 lignes de face sur chacune des rues Manuel et Bolivar et 341 pieds, 2 pouces et 5 lignes sur la rue Jeanne et sur les lignes du fond.

5° Un lot de terre triangulaire, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 874 sur un plan annexé à un acte en date du 13 juin 1868 pardevant Antoine Doriocourt, notaire, borné par les rues Joséphine, Franklin et Lafayette Walks, mesurant 31 pieds 1 pouce de face à la rue Joséphine, 87 pieds 9 pouces et 2 lignes de face au Franklin Walk et 90 pieds 9 pouces et 3 lignes de face au Lafayette Walk.

6° Deux certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les Nos 3 et 4, dans l'ilet No 111, borné par les rues Bagatelle, Union, Loi et Hope, sur un plan dressé par F. Wilkinson en date du 7 décembre 1836, déposé en l'étude de W. J. Lewis, ancien notaire en cette ville; le lot No 3 mesurant 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Union sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur; le lot No 4 mesurant 32 pieds de face à la rue Union sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un ou deux ans de crédit avec billets d'acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de la vente et garantie par privilèges de vendeurs et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et les clauses usuelles concernant les assurances et honoraires d'avocat; 10 pour cent comptant de dépot au moment de l'adjudication;

Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 fév—16 17 23—mars 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur du Premier District.

Nos 831 et 837, rue Lafayette, entre les rues Baronne et Carondelet.

Succession d'Antonio Agusti.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 52,268.

PAR SPEAR ET ESCAFFIER,—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau 813, rue Commune,—MERCREDI, le 16 mars 1898, à midi, sera vendu à l'enchère publique à la Bourse de propriétés foncière de la Nouvelle-Orléans No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 7 février 1898, pour le compte de la dite succession, la suivante propriété à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de cette ville dans le fond des lots numéros vingt et vingt et un, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Poydras, Baronne et Carondelet; ladite portion de terre est désignée comme lot No vingt-deux sur un plan ou devis dressé par L. H. Pilié, voyer, annexé pour référence à un acte de vente à O. Czaimineki, pardevant Jules Mossy, notaire, le 30 mars 1872, et mesurant 64 pieds de face à la rue Lafayette, 64 pieds 2 pouces 2 lignes en largeur dans le fond sur la ligne des lots désignés par les numéros 10, 11, 12 et 13 sur le dit plan ou devis, 38 pieds et 4 pouces sur la ligne de côté des lots Nos 20 et 21 vers la rue Baronne et 34 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté de la rue Carondelet. Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage avec mansarde, ayant 5 chambres, 2 cabinets, galerie, une autre bâtisse à deux étages avec 5 chambres, citerne, hydrant, latrine, etc, connue par les Nos municipaux 831 et 837 rue Lafayette.

Termes et Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un an en billet portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date garantis par lien et privilège de vendeur et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes exigibles dans l'année 1898 au-dessus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0[0 au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jefferson C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 fév—9 16 23—mars 2 9 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dix lots de terre dans le Premier District,

Sur les rues Cleveland, Olympia et St-Patrick.

Jugement, Billets et Stocks

De la N. O. Land Co., Southern Athletic Club et Carondelet Canal and Navigation Company.

A L'ENCAN.

Succession de J. A. C. Wadsworth.

No 48,526—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, 17 mars 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 9 février 1898, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, à savoir—

Stocks, etc., etc.

1° Sept (7) actions du fonds capital de The New Orleans Land Company.

2° Vingt-cinq (25) actions du fonds capital de The Carondelet Canal and Navigation Company.

3° Onze (11) actions du fonds capital du Southern Athletic Club.

4° Un jugement contre F. E. Guidry pour la somme de Deux Mille Cent Quatre vingt-sept ($2,187.00) dollars, avec intérêt de 8 pour cent par an à partir du 18 juin 1891, rendu dans le procès No 37,997 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

5° Un billet contre Frank E. Levis pour trois cent trente-deux 85[100 ($332 85[100) dollars garanti par un billet de A. Malbrough, de Thibodaux, pour $336 37[100 comme sécurité

6° Un billet de E. T. Manning pour $300 00[100.

Conditions de la vente—Comptant avant livraison.

Propriétés Foncières.

1° Neuf lots de terre dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Jackson, maintenant Cleveland, Murat et Olympia, désignés par les Nos 1 à 9, contigus les uns aux autres et formant le coin des rues Cleveland (autrefois Jackson) et Olympia et mesurant ensemble d'après un devis dressé par J. A. D'Hémécourt, annexé à l'inventaire dans la succession de Thos Lynch, 194 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Cleveland (autrefois Jackson) 202 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue Olympia, 315 pieds 1 pouce de profondeur sur l'autre ligne et 224 pieds 6 pouces sur la ligne du fond, laquelle est diagonale, toutes ces mesures étant plus ou moins.

2° Une portion de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 832 bornée par les rues Cleveland, St-Patrick, Palmyra, et Bernadotte, mesurant 45 pieds de face à la rue Cleveland sur une profondeur de 63 pieds de l'encoignure des rues Cleveland et St-Patrick, toutes ces mesures étant plus ou moins.

Conditions de la vente—Un tiers comptant et la balance, s'il y en a, en un ou deux ans avec billets garantis par l'ens de vendeur et hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes dues pour cette année 1898 et devant déposer 10 pour cent comptant au moment de la vente

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Wm Morgan Gurley, Esq., notaire.

13 fév—13 20 27—Mars 6 13 17

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

L'élégant Cottage Moderne comme Résidence,

No 4832 rue Colisée, encoignure Lyon.

La Confortable Résidence à un étage,

No 4820 rue Colisée, et

Trois splendides lots pour bâtir,

Rue Colisée, entre Bordeaux et Lyon.

SUCCESSION DE WM M. ABBOTT.

No 55,018—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs.—Encanteur—Bureau, No 832 rue Carondelet le MARDI, 1er mars 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans daté le 20 janvier 1898, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1° L'élégant cottage-résidence moderne nouvellement construit en bois couvert en ardoises, No 4836 rue Colisée encoignure Lyon, construit retiré du trottoir et entouré d'un joli grillage, allées en shillinger, etc., contenant galerie devant vestibule, salon, salle à manger octogone, cuisine, office, chambre à coucher, hangar, citerne, etc. La propriété est plus minutieusement décrite comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec bâtisse, etc., située dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 294, borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon, formant l'encoignure des rues Colisée et Lyon, et mesurant 30 pieds de face sur la rue Colisée par 127 pieds 6 pouces de profondeur et de face sur la rue Lyon, et est composé du tout du lot original 13 et 27 pieds 6 pouces, section en croix du lot original No 12.

Cette élégante petite habitation est strictement de première condition et les environs sont choisis étant à proximité des écoles, marchés, et toutes les lignes de chars électriques du haut de la ville.

2° Le superbe site à bâtir, comprenant deux lots de terre plus amplement décrits comme suit a savoir:—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses etc. dans le sixième district dans l'ilet No 294, borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon, laquelle portion de terre est composée du tout des lots originaux 14, 15 et 27 pieds 6 pouces chacun de la section en croix du lot No 12 et mesure 60 pieds de face à la rue Colisée sur 127 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

3° Une résidence de choix en bois à un étage, No 4820 rue Colisée retirée de la rue, ayant galerie de façade, 6 chambres, hangar, cuve, etc. La propriété est amplement décrite comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses, etc., dans l'ilet No 294, borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon. La dite portion de terre est composée du tout des lots originaux Nos 16 et 17 et 27 pieds 6 pouces chacun sur la section en croix du lot No 12, et mesurant 60 pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces entre lignes parallèles. Les terrains sont agréables et le voisinage est très désirable.

4° Le lot de choix pour bâtir sur la rue Colisée qui touche la propriété ci-dessus décrite, comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les améliorations, etc., dans le Sixième District, dans l'ilet No 294 borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon. La portion de terre est composée par le tout du lot original No 18 et 27 pieds 6 pouces sur la section de croix du lot No 23 et mesurant 30 pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Les propriétés premièrement, secondement et troisièmement ci-dessus décrites ont été acquises comme les six lots originaux ci-dessus décrites Nos 12, 13, 14, 15, 16 et 17, par le décédé William M. Abbott par achat du Eureka Homestead Society pardevant M. T. Ducros, notaire, le 7 mai 1894 enregistré au bureau de transfert, livre 151, folio 418 et la propriété quatrièmement décrite a été acquise par le défunt William M. Abbott par achat de Frank M. Normam et al. par acte pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 5 juillet 1890, enregistré dans le bureau des transcrits, livre 135, folio 113.

Conditions—Comptant et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en plus du prix de l'adjudication de faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant B. T. Walshe, Jr, notaire aux frais des acquéreurs.

23 jan—23 30—fév 6 13 20 27 à date.

VENTES A L'ENCAN

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Désirable du Premier District,

1120 rue Robin.

Succession de Michael J. Walsh, No 52,305, Division B, et succession de Mme Michael J. Walsh, No 53,066, consolidées et transférées au No 53,066, Division C.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR—Bureaux vieux Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre portant la date du 10 août 1897 et un ordre aditionnel daté le 8 février 1898, et à moi adressé, rendu par l'Hon F. A. MONROE, juge de la Division C, je procéderai de vendre à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 681 rue Commune, le MARDI 22 mars, 1898 à midi—

Un lot de terre, désigné par le No 2, mesurant 18 pieds de face à la rue Robin, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Race et Robin, sur une profondeur de 128 pieds, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 et 1898. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication. Acte vente pardevant Félix J. Puig N. P., aux frais de l'acquéreur.

16 fév 16 17 18 20 22 28—mars 5 6 13 20 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de l'Independent Oil Co., Ltd.

No 48,974, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Honorable N. H. Rightor, juge, daté et signé le 10 février 1898 et à moi adressé, je procéderai à vendre, le SAMEDI 26 février 1898, à 11 h. A. M. à la salle d'encan Nos 54 et 56, rue Baronne

Un lot de meuble de bureau dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

Dinkelspiel et Hart, avocats.

16 fév—16 20 26

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 15 MARS.

Succession de Jeanne Jolly.

PAR LOUIS A RICHARDS & Cie—Louis A. Richards, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.—MARDI, 15 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A lequel dit ordre porte la date du 4 février 1898 dans l'affaire intitulée succession de Jeanne Jolly. No 51,218 du dossier de la Cour ci-dessus nommée, et pour le compte de ladite succession, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues MANDEVILLE, ROYALE DAUPHINE et ESPAGNE mesurant en mesure française (30) trente pieds de face à la rue Mandeville par une profondeur de (60) soixante pieds de face à la rue Royale, formant l'encoignure des dites rues Royale et Mandeville, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les étagères et installations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent.

LES AMELIORATIONS CONSISTENT EN UNE GRANDE BATISSE AVEC MAGASIN AU REZ-DE-CHAUSSÉE ET (4) QUATRE CHAMBRES ET GRANDE VERANDA AU PREMIER ETAGE. SUR LE FOND DU LOT FAISANT FACE A LA RUE ROYALE SE TROUVE UNE AUTRE BATISSE EN BOIS ARDOISÉE A DEUX ETAGES CONTENANT (4) QUATRE CHAMBRES. IL Y A UNE ENTRÉE POUR VOITURE ET UNE ECURIE DEUX CITERNES, ETC., BANQUETTE ET COUR PAVEES. Cette bâtisse est splendidement adaptée pour magasin et résidence; gaz partout, etc.

Cette propriété est bien située dans le propre centre de la partie des résidences et des affaires du 3me ward et rapportera facilement un revenu d'environ $300 par an. Toutes les commodités comme églises, écoles, marchés, chars électriques, etc., s'y trouvent.

CONDITIONS—COMPTANT. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente. Les taxes pour l'année courante seront assumées par l'acquéreur.

ACTE DE VENTE PARDEVANT JULES F. MEUNIER, NOTAIRE, AUX FRAIS DE L'ACQUEREUR.

12 fév—12 13 20 27—mars 6 13 14 15

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 1er MARS.

Propriété de choix dans le Troisième District, 5me Ward.

Succession de Veuve Jean Campagnolle.

Maisons doubles et simples et neuf (9) lots de terre.

PAR LOUIS A. RICHARDS, & CO—Louis A. RICHARDS, Encanteur. Bureau No. 629 rue Commune, le MARDI, 1er mars 1898, à midi, à la bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune en vertu de et conformément à un ordre issu et signé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, lequel dit ordre porte la date du 21 janvier 1898, dans l'affaire intitulée succession de veuve Jean Campagnolle, No 54,715 du dossier de la susdite cour, il sera vendu aux enchères publiques, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Maison simple, No 1024 rue Marigny.** Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Remparts et St Claude, sur un plan fait par A. Castaing, et mesurant, en mesure américaine, (32) trente deux pieds de face à la rue Marigny sur (107) cent sept pieds (8) huit pouces et (4) quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois, contenant vestibule et quatre chambres, hangar, deux citernes et étable, entrée de voiture sur le côté du lot, trottoir en briques; seulement à un demi ilet du dépôt du chemin de fer Shell Beach; ligne double de chars, etc., etc.

2° **La maison double Nos 2301 et 2303 rue St-Claude.** Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district, dans l'ilet borné par l'avenue St-Claude Mandeville, Marais et Espagne, désigné par le No 2; le dit lot formant l'encoignure de l'avenue St-Claude et de la rue Mandeville et mesure (30) trente pieds (6) pouces et (6) six lignes de face à l'avenue St-Claude sur (90) quatre-vingt dix pieds (7) sept pouces et (2) deux lignes de profondeur et de face à la rue Mandeville.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un joli cottage double en bois, ardoisé, ayant quatre chambres, hangars, citerne, etc., de chaque côté, cour et trottoirs pavés. La bâtisse a une façade moderne et est bien et substantiellement bâtie et forme l'encoignure de l'avenue St-Claude et de la rue Mandeville.

3° (9) **Neuf lots de terre**, situés dans le même district, désignés par les numéros 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 et l'ilet No 917, ancien numéro (96) borné par le rues Espagne Célestine et Joséphine, et l'avenue St Roch (anciennement rue Washington) lesquels dits lots mesurant chacun (32) Trente deux pieds de face à la rue Espagne (32) trente deux pieds de face à la Place Indépendance par (138) cent trente huit pieds, (6) six pouces de profondeur, lot No10 formant l'encoignure des rues Célestine et Espagne.

Termes et conditions—Pour les propriétés premièrement et deuxièmement décrites, la moitié ou plus, ou le tout comptant la balance à un ou deux ans pour des billets portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèques et liens du vendeur et clauses usuelles de sécurité, et pour la propriété troisièmement décrite les termes sont comptants. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1898 en plus et au delà de leurs enchères et feront un dépôt de dix pour cent du prix d'adjudication au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

29 jan—29 30—fév—6 13 20 27 28 mars—1

LORSQUE VOUS DESIREREZ

Un Serin bon chanteur, un Perroquet parlant bien une jolie Cage, du Grain pur et frais, etc., allez chez

Louis Ruhe's New Orleans Bird Store,

MARCHAND D'OISEAUX,

319 rue de Chartres,

(A deux portes du Bureau de "l'Abeille");

1er sept—1 an—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété attrayante du Sixième District.

Connue comme No 719 rue Lyons, entre les rue Laurel et Live Oak.

Frank N. Butler vs Mme Flora Jonas, femme de Edward Jonas et Edward Jonas pour autoriser et assister sa dite femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,485—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 178, borné par les rues Lyons, Laurel, Live Oak et Bordeaux, les dits lots sont désignés par les Nos 13 et 14 et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Lyons sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

FRANK N. BUTLER JR., Avocat pour le plaignant.

12 fév—12 18 25—mars 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

A l'encoignure des rues St-Bernard et Marais, portant les Nos 1300 et 1304 rue St-Bernard et Nos 1515, 1517 et 1519 rue Marais.

Louise Bonnecaze, Curatrice, vs J. P. Lieux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans No 53,747—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 10 mars 1898, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros dix-neuf et vingt dans l'ilet No 3 borné par les rues Planché ou Marais, St-Bernard, Laharpe, Villeré et Kerlerec, sur un plan de A. D'Hémécourt, en date du 18 décembre 1847, déposé parmi les archives de A. Masureau, ancien notaire de cette ville, lesquels lots de terre se touchent et mesurent, en mesure américaine, à savoir: Lot 19, trente pieds de face à la rue St-Bernard sur cent quatre pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de division du lot 20 et cent cinq pieds un pouce et deux lignes de profondeur sur la ligne de division du lot 18 et trente pieds et une ligne de largeur sur la ligne du fond, et le lot No 20 dix-neuf pieds neuf pouces de face à la rue St-Bernard, cent six pieds huit pouces quatre lignes sur la rue Marais, cent quatre pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de division du lot 19 et quarante-six pieds six pouces et quatre lignes de largeur dans le fond sur la ligne le séparant du lot No 21.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Félix J Dreyfus, avocat pour le plaignant.

5 fév—5 6 11 18 24—mar 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif de meubles de maison de valeur, etc.

M. et Mme Walter G. Salaun vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,038.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Ernest Guesnon, défendeur "in rule" et en faveur de Theo Cotonio, agent, plaignant "in rule" à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci après désignés, VENDREDI, le 4 mars 1898, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

En mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres

Un grand assortiment de meubles de maison, mobilier divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

21 fév—21 22 25 28—mars 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Sixième District.

J. M. Rosenthal vs Annie N. Fitzpatrick et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,600—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 24 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre ensemble avec toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 99 borné par l'avenue Henry Clay, les rues St-George, Green et Edmond, désignés comme lots 8, 9, 10 sur un plan fait par W. H. Reynolds, voyer en date du 27 janvier 1890, annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 1er février 1890, lesquels dits lots mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue Henry Clay par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles et vingt neuf pieds onze pouces et six lignes dans le fond, lot 10 formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay et de la rue St-George

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. J. Dreyfous, avocat du plaignant.

18 fev—18 19 24—mars 3 10 17 24

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Morris Barnett vs ses Créanciers—No 55,721—Cour Civile de District, Division D—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Morris Barnett, soit et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant William O Hart, Esq. notaire public, en son bureau, No 134 rue Carondelet, en cette ville, commençant LUNDI, le 21ème jour de mars 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, d'élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que Leon Valsin Guillotte soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 14 février 1898.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

16 fév—16—mars—2 17

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—No 51,897—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—A. Menendez vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la réunion des créanciers de Antonio Menendez, insolvable dans cette affaire soit convoquée et tenue pardevant Henry L. Garland, Jr., notaire public, en son bureau, No 618 Commercial Place, dans cette ville, le MARDI, 29me jour de mars 1898, à onze heures A. M., dans le but de fixer le temps, les termes et conditions de la vente de la propriété remise par l'insolvable dans cette affaire, et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises

Nouvelle-Orléans, 18 février 1898.

Signé: F. A. MONROE, juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, député-greffier.

Henry Lochte, Syndic.

E. N. Whittemore, Avocat.

23 fév—23—mars 12 19 29

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matière publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

EDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73 ..... CHARTRES .....